

Aux affilié·e·s de la
Fondation de prévoyance
Musiques-Arts

Genève, mai 2024

Situation financière de la Caisse au 31.12.2023

Chères et chers affilié·e·s,

L'année 2023 a permis de reprendre des couleurs suite aux rebonds des marchés financiers des mois de novembre et décembre, en particulier grâce aux actions monde du secteur des technologies de l'information. La performance au 31.12.2023 s'élève à 3%. Les taux de change des devises ont de leur côté impacté négativement le portefeuille (-1.4%), en particulier les performances des immeubles à l'étranger.

Ainsi notre Fondation de prévoyance présente au 31.12.2023 un degré de couverture de 95.8% (vs 93.8% en 2022) soit une progression de +2% permettant une diminution du découvert de CHF 3'158'607.-. Celui-ci s'élève à fin 2023 à CHF 6'728'529.-.

Afin de poursuivre la résorption du découvert et atteindre 100% de taux de couverture, les membres du Conseil de fondation ont convenu d'appliquer les mesures d'assainissement suivantes pour l'année 2023 :

- versement d'un taux d'intérêt crédité aux assuré·e·s actifs/actives et invalides de 1.0% sur la part obligatoire des avoirs de vieillesse réglementaires et de 0% sur la part sur-obligatoire. (Le montant LPP de votre avoir de vieillesse se trouve au point 3.2 de votre certificat de prévoyance);
- maintien de la stratégie de placement selon l'allocation stratégique adoptée au 1^{er} janvier 2023; l'espérance de rendement attendue devrait générer une performance supérieure au besoin de rendement de la Fondation ;
- utilisation du gain issu de la différence entre les coûts estimés et réels des nouvelles retraites.

Pour votre information, le compteur affiche une performance réjouissante de +4.36% au 30.04.2024 grâce à la bonne tenue des marchés des actions et des obligations, ainsi que du travail des gérants.

Vous trouverez ci-joint votre fiche individuelle de prévoyance au 01.01.2024. Nous restons volontiers à votre disposition ainsi que Madame Joëlle Hadorn, notre gestionnaire technique (joelle.hadorn@kessler.ch) et vous adressons, chères et chers affilié·e·s, nos plus cordiaux messages.

Pour le Conseil de fondation de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts



Cyril Ledermann
Président



Patricia Villars
Vice-présidente